



L'on pourrait croire que c'est le chef de l'Etat. Loin de là. Il s'agit plutôt d'un vigile qui porte honteusement le même patronyme. Ce dernier a maille à partir avec la justice. Condamné à 8 mois, il paye le prix d'une mauvaise idée qui lui est passé à l'esprit : Aller voler les battants des portes au Ministère de la fonction publique.

Le journal Kalara rapporte les faits

Les carottes sont cuites pour le vigile Paul Biya, homonyme du chef de l'Etat n'a pas pu profiter du privilège de son prestigieux nom pour échapper à la condamnation. Incarcéré depuis un mois à la prison centrale de Yaoundé Kondengui, l'homme apparemment affaibli par son séjour en prison a été reconnu coupable des faits de vols des portes aux ministères de la Fonction publique et de la Réforme administrative le 11 mars 2021. Avant la décision du Tribunal de première instance de Yaoundé Centre administratif, le mis en cause a présenté les excuses à la victime et imploré la clémence du tribunal. le juge en charge du dossier lui a accordé des circonstances atténuantes en sa qualité de délinquant primaire à 8 mois d'emprisonnement ferme. Paul Biya devra également payer une amende qui s'élève à 50 000 francs et la somme de 25 000 francs représentant les fraus de justice. Rappelons que l'homme qui médite de son sort à la prison de Yaoundé Kondengui avait comparu devant le TPI le 22 février 2021. Au cours de cette brève audience, il avait plaidé coupable des faits qui lui sont reprochés. A sa suite, le représentant du parqué avait indiqué que ce dernier avait volé deux battants de porte

au Minfopra le 17 janvier 2021. Le magistrat avait ajouté que le forfait avait été mis à nu au terme d'une enquête ouverte dans le cadre de l'affaire. Le ministère public avait alors requis la culpabilité du mis en cause. Paul Biya qui avait déjà passé un mois en détention avant le verdict, doit encore passer 7 autres mois derrière les barreaux sauf s'il bénéficie de la grâce présidentielle qui peut éventuellement lui être accordé par son homonyme.